

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Seizième année. — N° 5.670

ABONNEMENTS:

	1 an	1 mois	100 francs
Nièvre et limit... Autres départem... Union postale...	44.00 22.00	25.00 28.00 43.00	13.00 15.00 22.00

TELEPHONE: 2-47 & 2-48

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames): 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTÉ CHEQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE : N° 57

ICI FUT COMPOSÉ " COLETTE BAUDOCHE "

M. Poincaré a célébré hier le génie lorrain de Barrès

L'équipe Sellier-Masson gagne la course Paris-Lyon
Les Péliéssier abandonnent encore



SELLIER, le vainqueur de Paris-Lyon

Metz, 31 août. — A l'inauguration de la plaque apposée sur la maison de Metz où Maurice Barrès a composé " Colette Baudoche ", M. Poincaré a prononcé aujourd'hui un discours dans lequel il a fait une analyse pénétrante de cet ouvrage. Puis il a retracé rapidement les pèlerinages lorrains de France et s'est enfin exprimé ainsi :

— Barrès arrive à Metz, et il est d'autant plus ému, que la ville esclave garde ses traits et l'allure, que ses amis et ses élans démontent chez la nature. Il est ému, que le Petit-Philippe, le commissaire en chef, lorrain et même, malgré les uniformes étrangers, les vêtements prussiens et les inscriptions officielles.

Sa vaillance, son infatigable, son cœur gonflé, les envoient d'une poésie qu'ils n'auraient pu exprimer que les deux genoux à terre, en lui bousant les mains. Ils se rendent au cimetière de Champlâtre, où nous retournerons, nous aussi, tout à l'heure. Ils lisent sur la tombe, la sobriété, les soins, la dignité de M. Barrès, qu'ils ont soignés, et, époulement sur les tombes, les hommages, et, de nouveau, ils méditent. L'honneur suprême de la pensée française dans le cœur des enfants est enseveli sous des vêtements germains comme une conscience, sous des fascines. La sensibilité qui, depuis des siècles, alimentait notre race, et que ces enfants avaient reçue de leurs pères, se cache, elle aussi, Barrès ne se décourage pas, il conserve la foi de l'avenir. Derrière le rideau des nuages, il entrevit la lumière et en s'adressant à Metz, il s'écrie :

Un cri prophétique

— Tot et la seur magnifique, Strasbourg ! vous êtes les préférés ! Le jour viendra où, parmi les vignes ruitées, sur les chemins décombrés, nous irons vous demander pardon, et vous rebâtir d'or et de marbre.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes qu'annonçaient Barrès, et ceux qui ont eu l'indécile honneur d'y participer en garderont, dans l'âme, jusqu'à leur mort, le merveilleux enchantement.

Quelle fièvre et quelle ivresse, lorsque ce suis entré pour la première fois dans votre hôtel de ville, et que, tout indigne que je fasse de cet incomparable tableau, que je fasse de ces plumes dans votre voile, d'être vaillante et fière, la ville de Metz, ton mauvais et fière ville ! Voici la France qui revient et qui l'ouvre les bras.

Oui, c'est en 1900 que Barrès jetait ce cri prophétique et crieries, si ses patriotes prévoyaient ce n'est pas que la France ait jamais voulu la guerre, ni aucun de ses hommes d'Etat en ait accepté l'idée, c'est que l'Allemagne impériale dans sa magnificence s'est laissée perdre par son défaut. C'est que les imprudentes dont Frédéric Asmus avait fini par ne plus pouvoir lui-même supporter l'arrogance, ont follement jeté leur pays dans le précipice.

Elles ont eu lieu, alors, les fêtes

ALLIER

Le gérant d'une coopérative de Montluçon est assailli, la nuit par trois soldats

Montluçon, 31 août (par téléphone de notre correspondant particulier). — Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Georges Billon, gérant d'une coopérative, qui venait avec sa femme de conduire des amis à la gare, et regagnait son domicile, à la Ville-Gozet, a été victime rue des Nicodins, à 1 heure du matin, d'une sauvage agression. Trois militaires passaient à côté de lui, quand l'un d'eux lui asséna sur la tête un coup d'un instrument dont la nature n'a pu encore être déterminée. M. Billon sort la force de tenir tête à ses agresseurs, qui l'effrayent par les cris de leur victime et l'appréhension des secours, profitant la fuite. Une enquête est ouverte.

D'audacieux malfaiteurs cambriolent un dépôt de tabac

Montluçon, 31 août (par télégramme de notre correspondant particulier). — Samedi, entre 12 et 13 heures, Mille Merlin, qui tient un dépôt de tabac, place Jean-Jaurès, a été victime d'un vol.

Profitant de ce qu'elle était dans sa cuisine, d'audacieux voleurs, qui devaient avoir une parfaite connaissance des lieux, ont ouvert le dépôt de sa caisse, où ils ont soustrait une somme d'environ 16 francs.

MOULINS

BRULURES MORTELLES

Mme Marie Raynand, veuve Mazerolle, brûlée dans les circonstances que nous avons rapportées hier, est décédée le soir même, à l'hôpital Saint-Joseph, après avoir cruellement souffert.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Morin, 4, rue des Conserves, une cuiller de la Banque de France ; par M. Davayat, 22, rue du Chambon, une pantoche ; par M. Rétat, bureau d'octroi de la rue de Refembre, une pompe de bicyclette ; par M. Milton, 9, rue de Wagram, une paire de lunettes.

LURCY-LEVOY

Etat civil : Naissances. — Jean Massarel, à Chavy ; Camille Truffaut, à Neuverx. Mariages. — Léon Septier, cultivateur, et Valentine Tissier ; Claude Pendar, cultivateur, et Elise Sivade. — Marie Minard, veuve Bodard, 70 ans.

CHER

BOURGES CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 août

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Laudier, maire, assisté de MM. Vatour, Durand, Monard, adjoints. Au début de la séance, réclamée à la dernière seconde, réclamée pour la non-inscription dans le Bulletin municipal, du rapport de l'affaire Tucca et suivant de la discussion au sujet des traitements du maire, M. Laudier présente la longueur de cette discussion.

M. Laudier donne lecture du rapport des professeurs délégués à la Séminaire pédagogique de dessin, de Paris.

Le conseil approuve l'établissement d'un professeur d'enseignement ménager à l'école supérieure de filles.

M. Laudier propose pour l'année prochaine une révision de la nomination et de la démission des rues de Bourges ; M. Laudier fait remarquer le mauvais repavage effectué par les diverses administrations qui bouleversent la chaussée. M. Laudier promet d'en faire la remarque, tant de fois renouvelée, aux diverses administrations.

Le conseil décide un emprunt de 573.000 fr. consacré à l'Office public des habitations à bon marché.

175 fr. d'une part et 150 fr. d'autre part sont remboursés à M. Laudier, chargé par le préfet d'enquêter à Châteauroux et à Paris sur la provenance de la viande fraîche à Bourges, et dans ces deux villes : différence de qualité, différence de provenance ; M. Laudier propose de diminuer le prix de la viande par l'emploi de la viande frigorifique et du poisson.

Des subventions sont accordées : aux sapeurs-pompiers ; au véodrome (voli) (200 fr.)

Une subvention supplémentaire (1.750 fr.) est accordée à la Société de distribution régionale d'énergie, pour la modification du tracé de la ligne de Lazonay, les propriétaires refusant la plantation de pylônes dans leurs champs.

Le conseil fait préparer le cahier des charges en vue d'une vente éventuelle de l'immobilie de la Rôtie ; il décide d'attendre pour la vente de l'immobilie du Moulin, cette vente n'étant pas actuellement d'un bon rapport.

Le conseil décide l'achat de 5.000 fr. de matériel pour les fêtes : écussons, drapeaux, etc.

Un sujet de l'alignement du boulevard Jean-Jaurès étant traité, le conseil décide, comme pour la ligne du 16 juillet, de supporter tous les frais d'élargissement, en substituant les droits de la ville à ceux de l'Etat, l'avenue Jean-Jaurès étant route nationale.

Le conseil général des ponts et chaussées a étendu l'avant-projet. Le conseil municipal de Bourges attendra le décret d'alignement et fractionnement sa besogne d'acquisition et d'expropriation le plus possible.

Sur proposition de suppression partielle de la ligne de Lazonay à Gare d'Argenton, désertée depuis 1922, le préfet a décreté que le conseil devait se résigner à la modification des prés. Puis le conseil décide la suppression totale de ladite ligne depuis le pont Saint-Ambroix jusqu'au Terminus.

M. Laudier demande au conseil le droit de traiter avec celui des fournisseurs qui lui feront la meilleure remise sur les deux lots de fournitures scolaires non adjudiquées, faisant ainsi appel à la concurrence.

En fin de séance, M. Moreau réclame un meilleur rendement des bacs de gaz dans les pénitenciers de Bourges. Il accuse le mauvais rétage et le défaut de pression. Après une discussion assez chaude avec M. Laudier, ils conviennent de faire tous les œufs une promesse nocturne, pour enquêter.

À son tour, M. Lamy lit un rapport sur l'express 89, partie de Paris à 19 h. 47, sur Bourges, Montluçon, Aurillac. Cet express partait autrefois de la gare d'Orsay. Maintenant, sa tête de ligne est à la gare d'Austerlitz. D'où beaucoup de gens, ignorant cette modification, regardent la dernière train qu'ils aient dans cette direction.

M. Laudier promet de faire une réclamation auprès de la Chambre de commerce de Bourges, du ministre des travaux publics, et de transmettre cette protestation aux conseils municipaux et aux Chambres de commerce des localités desservies par cet express.

La séance publique est levée à 19 heures, la séance à huis clos continue.

Syndicat intercommunal d'électrification du Sancerrois

Le président de ce Syndicat, constitué en vue de l'électrification de 59 communes de l'arrondissement de Sancerre, près les maisons dépendent de prendre part au concours devant s'ouvrir, tant pour la construction du réseau que pour son exploitation, de se faire connaître, par lettre adressée avant le 15 septembre, à M. Pétizet, directeur du Syndicat, à Saint-Sauveur (Cher).

Les maisons désirant se mettre sur les rangs devront donner dans leur lettres les indications nécessaires sur leur capacité financière et leurs ressources.

Les conditions du concours seront portées ultérieurement à la connaissance des maisons, dont le nom aura été retenu par la commission permanente du Syndicat et l'Administration préfectorale.

La réception de la Lyre et de la Bourbonnaise

La réception de la Lyre et de la Bourbonnaise, dont nous avons signalé les résultats la veille, a eu lieu, hier matin, dans le canton d'Autun.

La concentration des Sociétés locales a eu lieu rue Marcellin-Desbouts, où des gerbes de fleurs furent offertes aux musiciens et aux gymnastes, par MM. Taquet, au nom du Comité des Fêtes ; Brunel, président d'honneur de la Lyre ; les combattants et militaires, la Chorale, le Rallye, l'Echo Moulinois et la Fanfare d'Yzeure.

Le fut ensuite le défilé, la Lyre ayant à sa tête, comme au Havre, trois acrobates Moulinois, costumés en Bourbonnais : Miles Vincent, Béth et Bottou.

A la mairie, la Lyre et la Bourbonnaise sont reçues par M. Prud'hommé, second adjoint, qui leur souhaite la bienvenue, les félicité de leurs succès qui seront fêtés de nouveau, en octobre, à l'occasion d'un vin d'honneur offert à la municipalité.

Des gerbes de fleurs sont remises aux deux sociétés par Miles Pin et Dupuy, puis la dissolution du cortège à suivre.

VICHY

SPORTING-CLUB

Résultats du 30 août (concours au dragneau) : 1^{er} M. Deneau, qui finit sur le 1^{er} green ; 2^{me} Miss Stéphanie, qui finit sur le 1^{er} green ; 3^{me} M. Sallouf, à 20 mètres du 1^{er} trou ; 4^{me} M. Hally Smith, à 100 mètres du 1^{er} trou ; 5^{me} M. Ashmore, à 101 mètres du 1^{er} trou ; 6^{me} M. Bissagod, à 102 mètres du 1^{er} trou ; sur 27 joueurs.

Résultats du match professionnel : le match professionnel entre A. Guillaneux et C. Panais-Guillaneux et M. Guelon a été jugé égalité et le prix a été partagé par les deux équipes.

Il est pris de vouloir bien se conformer à ce règlement qui demande, malgré l'article 31 du code de la route du 31 décembre, toujours en vigueur.

Concours à la carabine. — Le concours à la carabine, organisé par notre société mixte de tir, qui a eu lieu dimanche dernier, a donné les résultats ci-après, pour les dix premiers tireurs, qui seront classés et obtiendront un prix. Ce tir leur sera décerné lors du banquet qui aura lieu le 7 septembre :

1^{er} René Pfeifer, au bourg, 40 p. ; 2^{me} Jean Billon, aux Grelauds, 44 p. ; 3^{me} René Gaulhy, à Joux, 43 p. ; 4^{me} Albert Bigard, au bourg, 42 p. ; 5^{me} Étienne Bigard, au bourg, 42 p. ; 6^{me} André Sponlin, aux Bégauds, 42 p. ; 7^{me} Henri Garnier, à Génivay, à Sancenay, 41 p. ; 8^{me} Marcel Frank, à la Tannière, 41 p. ; 9^{me} Marcel Mannilot, au bourg, 40 p. ; 10^{me} Joseph Beaudequin, au bourg, 40 p.

SAONE-&-LOIRE

AUTUN

ELECTIONS SENATORIALES

Le docteur Renaud se présente aux élections sénatoriales.

Le docteur Renaud, qui est premier adjoint et conseiller général du canton d'Autun depuis plusieurs années, se présente en compagnie de M. Valéry Collot, conseiller général, malade de Varenne-Saint-Sauveur.

Dans la police. — M. Malafosse, commissaire de police à Autun, est promu sur place de la troisième à la deuxième classe.

Enquête d'utilité publique. — Le maire informe ses administrés que le dossier d'une enquête d'utilité publique, sur une demande de la Compagnie électrique de la Saône, a été déposé aux services de distribution d'énergie électrique aux services publics, est déposé au secrétariat de la mairie, où ils pourront en prendre connaissance du 1^{er} au 17 septembre, de 9 heures à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures.

Cylindrages. — Subdivision de Couche-les-Mines : huit, midi, mercredi, chemin d'intérêt communal n° 48, point 4 km. 250, entre Nyons et Saint-Léger ; jeudi, vendredi, samedi et dimanche : chemin d'intérêt communal n° 43, entre 2 km. et 3 km. 030, entre Chilly et Nyons.

Goudronnages. — Toute la semaine, route Nationale, n° 73, entre 43 km. 960 et 46 km. 617, à la Verrerie, commune de Autun.

Vitesse des autos. — Le commissaire de police fait connaître aux automobilistes que le règlement général de police municipale du 4 juillet 1921, ainsi connu :

« Le code de la route, en date du 27 mai 1921, qui pourraient le modifier ultérieurement, s'appliquera à la commune d'Autun, sauf en ce qui concerne l'arrêté du 8 décembre 1920, réglementant la vitesse des automobiles dans l'intérieur de la ville, qui restera fixée à 12 kilomètres à l'heure. »

Lui donne tout pouvoir pour verbaliser contre ceux qui marcheraient en ville à une vitesse exagérée.

Il est pris de vouloir bien se conformer à ce règlement qui demande, malgré l'article 31 du code de la route du 31 décembre, toujours en vigueur.

Concours à la carabine. — Le concours à la carabine, organisé par notre société mixte de tir, qui a eu lieu dimanche dernier, a donné les résultats ci-après, pour les dix premiers tireurs, qui seront classés et obtiendront un prix. Ce tir leur sera décerné lors du banquet qui aura lieu le 7 septembre :

1^{er} René Pfeifer, au bourg, 40 p. ; 2^{me} Jean Billon, aux Grelauds, 44 p. ; 3^{me} René Gaulhy, à Joux, 43 p. ; 4^{me} Albert Bigard, au bourg, 42 p. ; 5^{me} Étienne Bigard, au bourg, 42 p. ; 6^{me} André Sponlin, aux Bégauds, 42 p. ; 7^{me} Henri Garnier, à Génivay, à Sancenay, 41 p. ; 8^{me} Marcel Frank, à la Tannière, 41 p. ; 9^{me} Marcel Mannilot, au bourg, 40 p. ; 10^{me} Joseph Beaudequin, au bourg, 40 p.

BLANZY-LES-MINES

Dans la gendarmerie. — M. Thévenot, gendarme à Autun, a été nommé gendarme à Blanzy-les-Mines, en remplacement de M. Bourrey, admis à la retraite.

DIGOIN

CONCOURS DE BOULES

Un concours de boules organisé par le Bouloir Charolais, mettant aux prises ce dernier avec la Boule paroissiale, a eu lieu place de l'Église et promenade Saint-Nicolas, il a donc été déclaré vainqueur.

1^{er} partie : Budin (Charolais), bat Quadrille (Paray), 43 points à 12 ; Quelin (Charolais), bat Michel (Paray), 13 à 11 ; Giroux (Paray), bat Bozon (Charolais), 13 à 10 ; Perrot (Charolais), bat Monnet (Paray), 13 à 9 ; Moutet (Charolais), gagne d'office.

2^{me} partie : Quelin (Charolais), bat Giroux (Paray), 13 à 10 ; Guinal (Charolais), bat Perrot (Charolais), 13 à 11 ; Moutet (Charolais), bat Budin (Charolais), 13 à 10.

3^{me} partie : Moutet (Charolais), bat Guinal (Charolais), 13 à 11.

4^{me} partie : Quelin (Charolais), bat Guinal (Charolais), 13 à 11.

5^{me} partie : Moutet (Charolais), bat Guinal (Charolais), 13 à 11.

6^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

7^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

8^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

9^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

10^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

11^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

12^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

13^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

14^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

15^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

16^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

17^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

18^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

19^{me} partie : Guinal (Charolais), bat Moutet (Charolais), 13 à 11.

</



Renseignements agricoles

Le comice agricole de l'arrondissement se tiendra à Cosne le 7 septembre prochain

PROGRAMME DES PRIMES ET RECOMPENSES

2,500 francs offerts par l'Office agricole de la Nièvre.

Au nom du Gouvernement de la République et du Conseil général de la Nièvre

Les deux doct. M. René Maringe, en souvenir de M. René Maringe, ancien résident du Comice; Michel-Destorges, vice-président du Comice; Abel Maitre et Duvivier, vice-présidents cantonaux; H. Parent, et plusieurs médailles offertes par M. le ministre de l'agriculture au nom du Gouvernement de la République.

1. Cultures — Exploitations rurales

Aux propriétés du canton de Cosne, de 50 hectares et au-dessus, dont la culture est la mieux dirigée et qui présentent les améliorations les plus importantes.

1^{re} catégorie. — Propriétaires faisant valoir directement : 1^{er} prix, un objet d'art offert par M. René Maringe; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

2^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, un objet d'art offert par M. Michel-Destorges, vice-président du Comice; 2^{er} prix, une médaille de bronze et 30 francs; 3^{er} prix, 20 francs.

Chacun des laboureurs non primés, recevra une somme de dix francs.

Attelettes

Aux meilleures attelettes de chevaux et juments

1^{re} catégorie. — Propriétaires. — 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, 15 fr.

Charrues Brabant ou conduites par un seul homme :

1^{er} prix, médaille de vermeil et 40 fr.; 2^{er} prix, 25 fr.; 3^{er}, 15 fr.

Poîles charrues attelées de vaches ou ânes :

1^{er} prix, médaille de bronze et 30 francs; 2^{er} prix, 20 francs.

Chacun des laboureurs non primés, recevra une somme de dix francs.

Charrues à beoufs :

1^{er} prix, médaille de vermeil et 40 fr.; 2^{er} prix, 25 fr.; 3^{er}, 15 fr.

Charrues Brabant ou conduites par un seul homme :

1^{er} prix, médaille de vermeil et 40 fr.; 2^{er} prix, 25 fr.; 3^{er}, 15 fr.

Poîles charrues attelées de vaches ou ânes :

1^{er} prix, médaille de bronze et 30 francs; 2^{er} prix, 20 francs.

Chacun des laboureurs non primés, recevra une somme de dix francs.

Attelettes

Aux meilleures attelettes de chevaux et juments

1^{re} catégorie. — Propriétaires. — 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, médaille d'argent; 3^{er}, médaille de bronze, offerte par le ministre de l'agriculture.

2^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

3^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

4^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

5^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

6^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

7^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

8^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

9^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

10^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

11^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

12^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

13^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

14^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

15^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

16^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

17^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

18^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

19^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

20^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

21^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

22^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

23^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

24^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

25^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

26^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

27^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

28^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

29^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

30^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

31^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

32^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

33^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

34^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

35^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

36^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

37^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

38^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

39^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

40^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

41^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

42^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

43^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

44^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

45^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

46^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

47^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

48^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

49^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

50^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

51^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

52^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

53^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

54^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

55^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

56^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

57^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

58^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

59^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

60^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

61^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

62^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

63^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

64^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

65^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

66^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

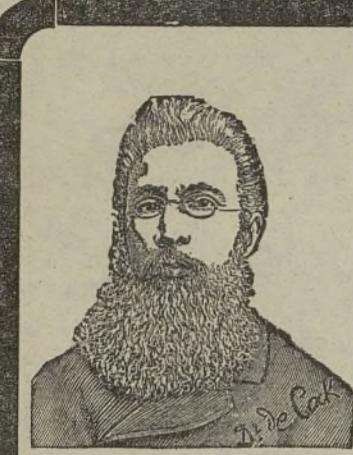
67^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2^{er} prix, une médaille d'argent.

68^{re} catégorie. — Fermiers ou métayers. 1^{er} prix, médaille de vermeil; 2<sup

PARIS-CENTRE

à Paris

Désormais PARIS-CENTRE est en vente dans les kiosques suivants :
 Rue de Dunkerque, 25, en face la gare du Nord.
 Rue de Dunkerque, 23, en face la gare du Nord.
 Boulevard Denain, 7, station autobus.
 Boulevard Denain, 1, coin du boulevard Magenta.
 Boulevard de Strasbourg, 69, en face la gare de l'Est.
 Boulevard Diderot, en face la gare de Lyon.
 Place de la Bastille, station tramways et métro.
 Place de la Bastille, angle des boulevards Bourdon et Henri IV.



Docteur DE COCK.

Les POUDRES DE COCK se vendent 6 Frs la boîte dans toutes les pharmacies.

Officiers
MinistérielsEtude de M^e NOLIN, notaire à ClamecyPRINCIPAL CLERC, bien au courant, est demandé par M^e SAFFROY, notaire à Auxerre.

15.861

A CEDER

VINS ET LIQUEURS, à Nevers, belles affaires. Bail au gré du preneur. Prix : 55.000 francs.

S'adresser à M^e NOLIN, notaire.

15.423

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la Nièvre

Monuments historiques

TRAUVAS AU PALAIS DE JUSTICE DE NEVERS

Le samedi 27 septembre prochain, à 11 heures du matin, il sera procédé, à la préfecture de la Nièvre, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter au Palais de Justice de Nevers, savoir :

Charpente et couverture (non comprise, impérysus). 17.188

Les cahiers des charges, devis et toutes autres pièces du projet des travaux sont déposés au Palais Royal rue de Valois, n° 6 (bureau n° 115), et à la préfecture de la Nièvre (bureau des finances), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours (les dimanches et jours fériés exceptés), de 10 heures à midi, et de 14 heures à 16 heures.

Carpente et couverture (non comprise, impérysus). 17.188

AUTOMOBILE PEUGEOT 10 HP, 3 places, très bon état, éclairage et démarre électrique, graissage Técalim, cause deux emplois.

S'adresser à M^e MONTARON-

LEMATRE, Château-Chinon (Nièvre).

15.871

DEMI-MUIDS en chêne, par toute quantité. Camionnette 12-1.500 K. Bureau du journal.

15.933

Cabinets d'Affaires

2.228. — EPICERIE-BUVET-

TE, bonne campagne S. M. Bail 10 ans, loy. net 700 fr.

Aff. 34.000 fr. (à en buv.), Bout,

épicerie, s. de billard, s. à m.,

cuis., 2 ch., cuve avec salle de

bal, dépend. Prix à déb. 15.000

fr. Facilités. Recommandé à

cordier.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.208. — VINS-HOTEL, cen-

tre gr. ville. Bail 18 ans, loy.

2.000 fr. Aff. 250 fr. par jour à

30 % net. S. comptoir, cuis.,

17 ch. (10 meublés), eau, gaz,

élect. Prix à déb. 65.000 fr. Fa-

cilités.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.218. — EPICERIE-TABAC-

SUVEETTE, comm. S. M. Bail

sans, loy. 340 fr. Aff. 50.000 fr.

Bonne buvette, 4 tables, 4 ch.,

épend. gr. 1/2. Prix à déb.

On paie avec 15.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

15.760

1.498. — BOIS & CHARBONS

TE, bonne campagne. Bail à vol.,

loy. 500 fr. Aff. 7.500 fr. plus

le charbon de terre. On place net

20.000 fr. par an, Cheval,

4 voitures, 500 sacs. Prix à

déb. 10.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.306. — LIBRAIRIE-PAPE-

TERE-JOURNAUX, bien sis-

tenu, petite ville. S. M. Bail 17

ans, loy. 500 fr. Aff. 50.000 fr.

lissant net 16.000 fr. par an.

Bout., cuis., 4 pièces, dépend.

Prix à déb. 20.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

15.915

2.228. — EPICERIE-BUVET-

TE, bonne campagne S. M. Bail

10 ans, loy. net 700 fr.

Aff. 34.000 fr. (à en buv.), Bout,

épicerie, s. de billard, s. à m.,

cuis., 2 ch., cuve avec salle de

bal, dépend. Prix à déb. 15.000

fr. Facilités. Recommandé à

cordier.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.208. — VINS-HOTEL, cen-

tre gr. ville. Bail 18 ans, loy.

2.000 fr. Aff. 250 fr. par jour à

30 % net. S. comptoir, cuis.,

17 ch. (10 meublés), eau, gaz,

élect. Prix à déb. 65.000 fr. Fa-

cilités.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.218. — EPICERIE-TABAC-

SUVEETTE, comm. S. M. Bail

sans, loy. 340 fr. Aff. 50.000 fr.

Bonne buvette, 4 tables, 4 ch.,

épend. gr. 1/2. Prix à déb.

On paie avec 15.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

15.760

1.498. — BOIS & CHARBONS

TE, bonne campagne. Bail à vol.,

loy. 500 fr. Aff. 7.500 fr. plus

le charbon de terre. On place net

20.000 fr. par an, Cheval,

4 voitures, 500 sacs. Prix à

déb. 10.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.306. — LIBRAIRIE-PAPE-

TERE-JOURNAUX, bien sis-

tenu, petite ville. S. M. Bail 17

ans, loy. 500 fr. Aff. 50.000 fr.

lissant net 16.000 fr. par an.

Bout., cuis., 4 pièces, dépend.

Prix à déb. 20.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

15.915

2.228. — EPICERIE-BUVET-

TE, bonne campagne S. M. Bail

10 ans, loy. net 700 fr.

Aff. 34.000 fr. (à en buv.), Bout,

épicerie, s. de billard, s. à m.,

cuis., 2 ch., cuve avec salle de

bal, dépend. Prix à déb. 15.000

fr. Facilités. Recommandé à

cordier.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.208. — VINS-HOTEL, cen-

tre gr. ville. Bail 18 ans, loy.

2.000 fr. Aff. 250 fr. par jour à

30 % net. S. comptoir, cuis.,

17 ch. (10 meublés), eau, gaz,

élect. Prix à déb. 65.000 fr. Fa-

cilités.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.218. — EPICERIE-TABAC-

SUVEETTE, comm. S. M. Bail

sans, loy. 340 fr. Aff. 50.000 fr.

Bonne buvette, 4 tables, 4 ch.,

épend. gr. 1/2. Prix à déb.

On paie avec 15.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

15.760

1.498. — BOIS & CHARBONS

TE, bonne campagne. Bail à vol.,

loy. 500 fr. Aff. 7.500 fr. plus

le charbon de terre. On place net

20.000 fr. par an, Cheval,

4 voitures, 500 sacs. Prix à

déb. 10.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.306. — LIBRAIRIE-PAPE-

TERE-JOURNAUX, bien sis-

tenu, petite ville. S. M. Bail 17

ans, loy. 500 fr. Aff. 50.000 fr.

lissant net 16.000 fr. par an.

Bout., cuis., 4 pièces, dépend.

Prix à déb. 20.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau.

15.915

2.228. — EPICERIE-BUVET-

TE, bonne campagne S. M. Bail

10 ans, loy. net 700 fr.

Aff. 34.000 fr. (à en buv.), Bout,

épicerie, s. de billard, s. à m.,

cuis., 2 ch., cuve avec salle de

bal, dépend. Prix à déb. 15.000

fr. Facilités. Recommandé à

cordier.

FRANCHON, Fontainebleau,

2.208. — VINS-HOTEL, cen-

tre gr. ville. Bail 18 ans, loy.

2.000 fr. Aff. 250 fr. par jour à

30 % net. S. comptoir, cuis.,

17 ch. (10 meublés), eau, gaz,

élect. Prix à déb. 65.000 fr. Fa-